

## **INVESTISSEMENTS**



## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. SUIVI DES INVESTISSEMENTS .....</b>	<b>5</b>
<b>2. SUIVI DES PROJETS MAJEURS .....</b>	<b>8</b>
2.1. Projets initiés après l'adoption du projet de loi n° 34 .....	13
2.1.1. <i>Augmentation de la puissance de la centrale de Quaqaq, construction d'un           nouvel abri à matières dangereuses et remplacement du parc à carburant.....</i>	<i>13</i>
2.1.2. <i>Entente d'enfouissement avec la ville de Montréal.....</i>	<i>13</i>
2.2. Projets autorisés – pré projet de loi n° 34.....	13
2.2.1. <i>Travaux de raccordement du réseau de distribution aux postes satellites du           Transporteur .....</i>	<i>13</i>
2.2.2. <i>Projets complétés .....</i>	<i>13</i>
2.2.3. <i>Report de la fin des travaux .....</i>	<i>13</i>



## 1. SUIVI DES INVESTISSEMENTS

1 En 2022, le Distributeur a réalisé des investissements totalisant 917,6 M\$ regroupés sous les  
2 catégories suivantes :

3 • Croissance

4 Les investissements liés à la croissance de la demande totalisent 502,7 M\$. Ils visent  
5 principalement le raccordement des nouveaux abonnements, le renforcement et le  
6 prolongement du réseau de distribution. Le Distributeur souligne qu'afin de répondre à  
7 la croissance de la clientèle québécoise, 349,5 M\$ ont été consacrés au raccordement  
8 de clients.

9 • Maintien des actifs

10 Le Distributeur a affecté 348,2 M\$ au maintien de ses actifs afin de veiller à la pérennité  
11 de ses installations et au maintien de leur performance. Ces investissements visent  
12 notamment la correction de situations problématiques sur le réseau et le remplacement  
13 d'équipements. Ainsi, les actifs ne répondant plus aux normes de performance,  
14 devenus inexploitable en raison de facteurs externes ou faisant l'objet d'une  
15 détérioration prématurée, doivent être remplacés ou remis à neuf.

16 • Respect des exigences

17 En 2022, les investissements liés au respect des exigences totalisent 54,9 M\$. Ces  
18 investissements permettent au Distributeur de s'acquitter de ses obligations  
19 contractuelles envers des tiers et de satisfaire aux exigences législatives,  
20 réglementaires ou autres liées à ses activités. Le programme d'enfouissement du  
21 réseau est notamment présenté dans cette catégorie.

22 • Amélioration de la qualité

23 En 2022, 11,7 M\$ des investissements sont liés à l'amélioration de la qualité. Ces  
24 investissements sont principalement réalisés en collaboration avec la Vice-présidence  
25 – Technologies numériques (GTN) et la direction principale – Recherche et innovation<sup>1</sup>.  
26 Ils visent notamment la gestion optimale des infrastructures de télécommunication et  
27 des systèmes d'information. Ces investissements comprennent également les activités  
28 de recherche et le développement menées en collaboration avec l'Institut de recherche  
29 d'Hydro-Québec (IREQ) afin d'assurer le leadership de l'entreprise dans l'évolution de  
30 la connaissance et des solutions technologiques visant l'amélioration de la  
31 performance.

---

<sup>1</sup> Auparavant Vice-présidence – Technologies de l'information et des communications (GTIC) et la direction principale – Institut de recherche d'Hydro-Québec (IREQ).

- 1 Le tableau 1 présente les investissements réels du Distributeur par catégorie et par type de  
 2 projets pour l'année 2022.

**TABLEAU 1 :  
 SUIVI DES INVESTISSEMENTS PAR CATÉGORIE – 2022 (M\$)**

Catégories d'investissements	2022		
	Investissements (excluant les projets majeurs)	Projets majeurs	Total
<b>Maintien des actifs</b>	<b>309,0</b>	<b>39,2</b>	<b>348,2</b>
Réseau de distribution	194,7		194,7
Réseaux autonomes	30,5	7,0	37,5
Bâtiments	25,2		25,2
Autres <sup>1</sup>	58,6	32,2	90,9
<b>Amélioration de la qualité</b>	<b>11,7</b>	<b>0,0</b>	<b>11,7</b>
<b>Respect des exigences</b>	<b>52,0</b>	<b>3,0</b>	<b>54,9</b>
Demandes de tiers	26,4		26,4
Programme d'enfouissement	6,9		6,9
Autres <sup>2</sup>	18,6	3,0	21,6
<b>Croissance</b>	<b>424,5</b>	<b>78,3</b>	<b>502,7</b>
Réseau de distribution	43,0	55,3	98,3
Alimentation des abonnés	349,5	0,0	349,5
Réseaux autonomes	15,0	23,0	38,0
Autres <sup>3</sup>	17,0		17,0
<b>Total</b>	<b>797,1</b>	<b>120,5</b>	<b>917,6</b>

*Principalement:*

- <sup>1</sup> Autres actifs de soutien; activités de mesurage et relève.  
<sup>2</sup> Poteaux en commun; ententes contractuelles avec la Commission des services électriques de Montréal (CSEM); droits d'émission de gaz à effet de serre.  
<sup>3</sup> Équipements de mesurage

- 3 Pour l'année 2022, les projets majeurs totalisant 120,5 M\$ comprennent les projets autorisés  
 4 par la Régie de l'énergie<sup>2</sup> (la Régie) avant l'adoption du projet de loi n° 34<sup>3</sup> et tous nouveaux  
 5 projets d'investissements du Distributeur dont les coûts sont supérieurs à 25 M\$<sup>4</sup> (voir la  
 6 section 2 pour le détail).

<sup>2</sup> Avant l'adoption du projet de loi n° 34, une autorisation spécifique de la Régie était requise pour les projets supérieurs à 10 M\$.

<sup>3</sup> LQ 2019, c.27.

<sup>4</sup> Conformément au décret 789-2019 (juillet 2019) déterminant le nouveau seuil des investissements requérant une autorisation spécifique de la Régie (avant l'adoption du projet de loi n° 34) et au répertoire des pouvoirs de décision d'Hydro-Québec.

- 1 Le tableau 2 présente les investissements réels du Distributeur par types d'investissements  
 2 pour l'année 2022.

**TABLEAU 2 :**  
**SUIVI PAR TYPES D'INVESTISSEMENTS – 2022 (M\$)**

Types d'investissements	2022
<b>Investissements à impact main-d'œuvre</b>	<b>651,4</b>
Investissements excluant les projets majeurs	624,5
Projets majeurs	26,9
<b>Autres investissements</b>	<b>266,2</b>
Investissements excluant les projets majeurs	172,6
Projets majeurs	93,6
<b>Investissements totaux</b>	<b>917,6</b>
Investissements excluant les projets majeurs	797,1
Projets majeurs	120,5

3 Le Distributeur planifie l'ensemble des travaux à réaliser sur son réseau en fonction de ses  
 4 priorités, de l'évolution des besoins du réseau et de la force de travail totale. La force de travail  
 5 disponible est modulée en fonction de la planification, qu'il s'agisse de travaux de nature  
 6 capitalisable ou non.

7 Il faut noter que, bien que la main-d'œuvre interne du Distributeur représente l'essentiel de la  
 8 force de travail, cette dernière comprend également l'apport d'entrepreneurs externes. De  
 9 plus, certains travaux sont confiés au Groupe Infrastructures et système énergétique<sup>5</sup>, offrant  
 10 ainsi une latitude additionnelle au Distributeur dans la réalisation de ses travaux. Les  
 11 investissements réalisés par le Distributeur sont présentés selon deux types :

- 12 • Investissements à impact main-d'œuvre

13 Les investissements à impact main-d'œuvre s'élèvent à 651,4 M\$ en 2022. Ils sont  
 14 essentiellement réalisés par la main-d'œuvre interne, soit l'effectif métiers-lignes, de  
 15 même que les ingénieurs et techniciens responsables de l'ingénierie des projets. Aux  
 16 coûts de la main-d'œuvre s'ajoutent ceux liés aux travaux civils de même qu'au  
 17 matériel, dont les câbles, les conducteurs, les transformateurs et les poteaux.

- 18 • Autres investissements

<sup>5</sup> Auparavant TransÉnergie et équipement.

1 Les autres investissements totalisent 266,2 M\$ en 2022. Ils comprennent  
2 principalement des investissements relatifs au réseau de distribution dont la réalisation  
3 a été confiée au Groupe Infrastructures et système énergétique<sup>6</sup>, les travaux liés aux  
4 réseaux autonomes, aux activités de mesurage et relève, aux technologies numériques  
5 et aux bâtiments.

## 2. SUIVI DES PROJETS MAJEURS

6 Les projets majeurs comprennent les projets autorisés par la Régie<sup>7</sup> avant l'adoption du projet  
7 de loi n° 34<sup>8</sup> et tous nouveaux projets d'investissements du Distributeur initiés après l'adoption  
8 du projet de loi n° 34 dont les coûts sont supérieurs à 25 M\$<sup>9</sup>.

9 Le Distributeur présente au tableau 3 le suivi des projets majeurs pour l'année 2022 en deux  
10 sections :

- 11 • Projets initiés après l'adoption du projet de loi n° 34

12 Cette section présente le budget total initial autorisé en accord avec les pouvoirs de  
13 décision d'Hydro-Québec, le budget total révisé, le cas échéant, ainsi que la prévision  
14 de la fin des travaux au 31 décembre 2022. De plus, le tableau présente les  
15 investissements réalisés par le Distributeur pour l'année 2022 ainsi que les  
16 investissements cumulatifs.

- 17 • Projets autorisés – pré projet de loi n° 34

18 Cette section présente les mêmes renseignements que la section précédente à  
19 l'exception du budget total initial qui est remplacé par la valeur autorisée par la Régie  
20 dans la décision afférente.

21 À la section Descriptions et commentaires de ce tableau, le Distributeur explique les révisions  
22 du budget total prévu par rapport aux *Renseignements fournis en vertu de l'article 75.1 pour*  
23 *l'année 2021*<sup>10</sup>.

---

<sup>6</sup> Voir *supra* note 5.

<sup>7</sup> Voir *supra* note 2.

<sup>8</sup> Voir *supra* note 3.

<sup>9</sup> Voir *supra* note 4.

<sup>10</sup> R-9001-2021, pièce [B-0009](#).



**TABLEAU 3 :  
SUIVI DES PROJETS MAJEURS – 2022 (M\$)**

Projets initiés après l'adoption du projet de loi no 34	Budget total		Fin des travaux	Réal 2022		Descriptions et Commentaires
	Autorisé HQ	Prévu		Annuel	Cumulatif	
Augmentation de la puissance de la centrale de Quaqtaq, construction d'un nouvel abri à matières dangereuses et remplacement du parc à carburant.	43,4	52,1	2025	2,2	2,8	<p>Augmenter la puissance de la centrale de Quaqtaq afin de respecter le critère de puissance garantie et construire un nouvel abri à matières dangereuses et un parc à carburant afin de répondre aux exigences réglementaires en vigueur - voir section 2.1.1.</p> <p>Le contexte actuel de la surchauffe du marché de la construction au Québec et particulièrement en régions éloignées, l'inflation soutenue à des taux élevés et les chaînes d'approvisionnement fragilisées entraînent une hausse marquée du budget total prévu pour les réseaux autonomes. Ce dernier est donc plus élevé que la valeur initiale autorisée. Une recommandation révisée a été autorisée en accord avec les pouvoirs de décision d'Hydro-Québec au montant de 52,1 M\$.</p> <p>Les investissements cumulatifs incluent un montant de 0,6 M\$ pour des dépenses antérieures à l'autorisation du projet.</p>
Entente d'enfouissement avec la ville de Montréal	89,5	75,2	2028	3,0	13,9	<p>Entente avec la Ville de Montréal visant à enfouir un maximum de 4,5 km de lignes par année jusqu'à un maximum de 10 M\$ indexé annuellement - voir section 2.1.2.</p> <p>Les investissements cumulatifs incluent un montant de 10,9 M\$ pour des dépenses antérieures à l'autorisation du projet.</p>
Réhabilitation des digues de la centrale Menihék	63,9	63,9	2025	0,6	6,4	<p>Réhabiliter les 3 digues de la centrale Menihék afin d'assurer la pérennité des installations.</p>
Construction de la nouvelle centrale et du nouveau poste de Puvimituq - plan de conversion phase 1	88,0	96,1	2026	2,1	3,7	<p>Construire une nouvelle centrale thermique et un nouveau poste à Puvimituq afin d'assurer la fiabilité de l'alimentation électrique de la communauté.</p> <p>Une demande de subvention a été adressée dans le cadre de ce projet et, le cas échéant, le montant obtenu pourra être porté en réduction du budget prévu.</p> <p>Le contexte actuel de la surchauffe du marché de la construction au Québec et particulièrement en régions éloignées, l'inflation soutenue à des taux élevés et les chaînes d'approvisionnement fragilisées entraînent une hausse marquée du budget total prévu pour les réseaux autonomes par rapport à l'année dernière. Il y a donc une hausse du budget total prévu de 8,1 M\$. Une recommandation révisée sera produite en accord avec les pouvoirs de décision d'Hydro-Québec.</p>
Augmentation de la puissance et intégration des énergies renouvelables de la centrale de Kuujuarapik	32,6	41,9	2025 <sup>1</sup>	2,3	2,9	<p>Augmenter la puissance de la centrale de Kuujuarapik afin d'assurer la fiabilité de l'alimentation électrique de la communauté.</p> <p>Une demande de subvention a été adressée dans le cadre de ce projet et, le cas échéant, le montant obtenu pourra être porté en réduction du budget prévu.</p> <p>Le contexte actuel de la surchauffe du marché de la construction au Québec et particulièrement en régions éloignées, l'inflation soutenue à des taux élevés et les chaînes d'approvisionnement fragilisées entraînent une hausse marquée du budget total prévu pour les réseaux autonomes par rapport à l'année dernière. Il y a donc une hausse du budget total prévu de 9,3 M\$. Une recommandation révisée a été autorisée en accord avec les pouvoirs de décision d'Hydro-Québec au montant de 41,9 M\$.</p>

<sup>1</sup> En 2021, la fin des travaux aurait dû se lire 2025 au lieu de 2024.

Projets initiés après l'adoption du projet de loi no 34	Budget total		Fin des travaux	Réel 2022		Descriptions et Commentaires
	Autorisé HQ	Prévu		Annuel	Cumulatif	
Remplacement du «Meter Data Management System» (MDMS)	30,5	50,5	2023	14,0	31,7	Remplacer le système Meter Data Management System (MDMS) qui est principalement utilisé pour la relève des données de mesurage dans un but de facturation et autres services.  Des délais rencontrés durant les étapes de conversion des données et des essais expliquent le budget total révisé à la hausse de 13,0 M\$. Une recommandation révisée a été autorisée en accord avec les pouvoirs de décision d'Hydro-Québec au montant de 50,5 M\$
Remplacement des aérorefroidisseurs de la centrale thermique de Cap-Aux-Meules	33,2	63,3	2027	2,0	3,4	Remplacer les aérorefroidisseurs de la centrale thermique de Cap-Aux-Meules en raison de la dégradation importante affectant leur capacité de refroidissement et leur structure.  La fin des travaux a été reportée de 1 an afin de revoir la stratégie de réalisation pour limiter les contraintes d'exploitation induites par le projet.  Cette révision de la stratégie de réalisation, combinée au contexte actuel de la surchauffe du marché de la construction au Québec et particulièrement en régions éloignées, l'inflation soutenue à des taux élevés et les chaînes d'approvisionnement fragilisées entraînent une hausse marquée du budget total prévu pour les réseaux autonomes par rapport à l'année dernière. Il y a donc une hausse du budget total prévu de 30,0 M\$. Une recommandation révisée sera produite en accord avec les pouvoirs de décision d'Hydro-Québec.
Construction de la nouvelle centrale Inukjuak	44,2	67,5	2025	2,5	4,6	Construire une nouvelle centrale thermique à Inukjuak afin d'assurer la fiabilité de l'alimentation électrique de la communauté.  Une demande de subvention a été adressée dans le cadre de ce projet et, le cas échéant, le montant obtenu pourra être porté en réduction du budget prévu.  Le contexte actuel de la surchauffe du marché de la construction au Québec et particulièrement en régions éloignées, l'inflation soutenue à des taux élevés et les chaînes d'approvisionnement fragilisées entraînent une hausse marquée du budget total prévu pour les réseaux autonomes par rapport à l'année dernière. Il y a donc une hausse du budget total prévu de 23,1 M\$. Une recommandation révisée a été autorisée en accord avec les pouvoirs de décision d'Hydro-Québec au montant de 60,0 M\$.
Raccordement du poste Montréal-Nord	36,5	36,5	2029	1,2	1,7	Raccordement du poste Montréal-Nord.  La fin des travaux a été reportée de 1 an en raison d'un manque de capacité qui entraîne une réallocation de la force de travail.
Construction de la nouvelle centrale hybride de Tasiujaq	55,3	60,3	2024	13,9	37,7	Construire une nouvelle centrale hybride combinant l'énergie thermique et le solaire.  Un montant cumulatif de 0,3 M\$ de subvention reçue de Ressources Naturelles Canada est intégré au budget prévu et aux montants réels.  Une recommandation révisée sera produite en accord avec les pouvoirs de décision d'Hydro-Québec.
Remplacement des systèmes de conduite des réseaux de transport et de distribution d'électricité	211,6	211,6	-	18,2	78,8	Remplacer le système de conduite du réseau (Logiciel CED) par un nouveau système de conduite du réseau (SCR-D) afin de remédier à l'obsolescence du logiciel CED. À la suite de l'identification d'écarts fonctionnels, les travaux ont été ralentis en première moitié d'année et suspendus en deuxième moitié d'année afin de mettre l'accent sur l'identification de solutions permettant de résoudre les écarts. L'entreprise regarde actuellement deux avenues dont le développement d'une plateforme de 2e génération du SCR-D ou la modernisation du système actuel (logiciel CED). Une décision à cet effet est attendue en 2023. Dans ce contexte et en respect des normes comptables, Hydro-Québec a pris une provision à l'égard des coûts engagés au 31 décembre 2022.
<b>Sous-total</b>	<b>728,8</b>	<b>818,9</b>		<b>61,9</b>	<b>187,7</b>	

Projets autorisés - pré projet de loi no 34	Budget total		Fin des travaux	Réel 2022		Descriptions et Commentaires
	Autorisé Régie	Prévu		Annuel	Cumulatif	
Intégration de quatre nouvelles lignes à 25 kV au poste de Saint-Georges D-2015-141	25,5	19,9	2024	0,1	19,7	Réaménager le réseau de distribution de la ville de Saint-Georges pour intégrer quatre nouvelles lignes et effectuer les transferts de charges des postes de Beauceville-Est et de Linière. Le Distributeur a complété la mise en service. Des travaux résiduels à venir pourraient faire légèrement varier le budget total prévu.
Transfert des charges du poste de Port-Daniel D-2012-150	18,0	13,8	2025	0,4	9,0	Transférer des charges du poste de Port-Daniel vers les postes de Micmac et de Paspébiac.
Réfection des vannes de l'évacuateur de crues principal de la centrale de Menihék D-2017-068	14,9	28,6	2025	4,4	12,4	Procéder à la réfection des quatre vannes de l'évacuateur de crues principal de la centrale des Menihék afin de rétablir la capacité d'évacuation de l'équipement.
Travaux d'installation de nouveaux câbles pour l'alimentation de l'île d'Orléans D-2018-154	20,2	24,2	2024	0,2	22,5	Installer de nouveaux câbles d'alimentation sous le lit du fleuve Saint-Laurent afin de desservir les clients de l'île d'Orléans. La hausse de 0,3 M\$ du budget total prévu et le report de 2 ans de la date de fin des travaux sont dus à l'attente d'autorisations gouvernementales.
Raccordement du village de La Romaine au réseau intégré D-2018-042	114,4	213,4	2024	25,8	212,4	Construire une ligne de 112 km et trois sous-postes localisés à la rivière Natashquan, village de Kegaska et l'aéroport de La Romaine permettant le raccordement du village de La Romaine au réseau intégré de distribution. La baisse de 10,2 M\$ du budget total prévu s'explique par une baisse des coûts sur les travaux réalisés par les entrepreneurs. La conversion du réseau existant de La Romaine de 12 à 25 kV a été mise en service en octobre 2022. Les travaux concernant le transfert des télécommunications sur les poteaux en commun sont prévus jusqu'en 2024.
Raccordement du poste De Lorimier D-2014-050	27,9	33,2	2028	0,6	17,8	Raccordement du poste de Lorimier - voir section 2.2.1. La stratégie de conversion du réseau du poste a dû être revue en 2022 considérant la difficulté de réaliser les travaux initialement prévus. Le budget total prévu connaît donc une hausse de 5,3 M\$ Une recommandation révisée sera produite en accord avec les pouvoirs de décision d'Hydro-Québec.
Raccordement du poste Judith-Jasmin D-2015-022	66,9	37,2	2022	0,6	37,2	Raccordement du poste Judith-Jasmin - voir section 2.2.1. Le Distributeur a complété la mise en service. Des travaux résiduels à venir pourraient faire légèrement varier le budget total prévu.
Raccordement du poste de Baie-Saint Paul D-2014-107	22,5	21,0	2023	0,2	17,2	Raccordement du poste de Baie-Saint-Paul - voir section 2.2.1.

Projets autorisés - pré projet de loi no 34	Budget total		Fin des travaux	Réal 2022		Descriptions et Commentaires
	Autorisé Régie	Prévu		Annuel	Cumulatif	
Raccordement du poste Saint-Patrick D-2015-051	20,8	26,2	2026	3,5	19,0	Raccordement du poste de St-Patrick - voir section 2.2.1.  La hausse de 5,4 M\$ du budget total prévu est liée à plusieurs reports du projet engendrant la révision de l'ingénierie pour intégrer à la solution les modifications du réseau ainsi qu'à l'augmentation du prix des matériaux et de la main d'oeuvre. Une recommandation révisée sera produite en accord avec les pouvoirs de décision d'Hydro-Québec.  La fin des travaux a été reportée de 1 an car un client n'est pas prêt à recevoir une tension de 25 kV.
Raccordement du poste Fleury D-2013-205	36,5	36,5	2028	2,5	16,4	Raccordement du poste Fleury - voir section 2.2.1.
Raccordement du poste de Charlesbourg D-2011-084	34,6	27,6	2022	0,9	27,4	Raccordement du poste de Charlesbourg - voir section 2.2.1.  Le Distributeur a complété la mise en service. Des travaux résiduels à venir pourraient faire légèrement varier le budget total prévu.
Raccordement du poste des Patriotes D-2018-058	33,8	26,0	2022	1,9	26,0	Raccordement du poste des Patriotes - voir section 2.2.1.  La hausse de 1,2 M\$ du budget total prévu s'explique par une hausse des frais financiers à la suite de la fermeture du projet plus tard que prévu.  Le Distributeur a complété la mise en service. Des travaux résiduels à venir pourraient faire légèrement varier le budget total prévu.
Raccordement du poste Saint-Jean D-2016-013	24,6	25,0	2024	3,3	17,2	Raccordement du poste Saint-Jean - voir section 2.2.1.  La fin des travaux a été devancée de 1 an à la suite de priorisation des travaux.
Raccordement du poste de l'Achigan D-2018-115	31,3	17,3	2023	2,3	16,5	Raccordement du poste de l'Achigan - voir section 2.2.1.  La fin des travaux a été reportée de 1 an en raison d'un appel d'offre nécessaire pour le plantage.
Raccordement du poste Le Corbusier D-2020-038	33,1	38,7	2024	11,7	29,6	Raccordement du poste Le Corbusier - voir section 2.2.1.  La hausse de 3,7 M\$ du budget total prévu s'explique par une révision à la hausse des coûts d'approvisionnement et à une révision de tracé. Une recommandation révisée sera produite en accord avec les pouvoirs de décision d'Hydro-Québec.
<b>Sous-total</b>	<b>525,0</b>	<b>588,6</b>		<b>58,5</b>	<b>500,3</b>	
<b>Total</b>	<b>1 253,8</b>	<b>1 407,5</b>		<b>120,5</b>	<b>688,0</b>	

## 2.1. Projets initiés après l'adoption du projet de loi n° 34

1 En 2022, le Distributeur a lancé deux nouveaux projets majeurs :

### 2.1.1. *Augmentation de la puissance de la centrale de Quaqaq, construction d'un nouvel abri à matières dangereuses et remplacement du parc à carburant*

2 Ce projet de 52,1 M\$ vise à augmenter la puissance de la centrale de Quaqaq afin de  
3 respecter le critère de puissance garantie et à construire un nouvel abri à matières  
4 dangereuses et un parc à carburant afin de répondre aux exigences réglementaires en  
5 vigueur. La fin des travaux est prévue en 2025.

### 2.1.2. *Entente d'enfouissement avec la ville de Montréal*

6 Cette entente avec la Ville de Montréal vise à enfouir un maximum de 4,5 km de lignes par  
7 année jusqu'à un maximum de 10 M\$ indexé annuellement. L'entente prend fin le 31 décembre  
8 2028.

## 2.2. Projets autorisés – pré projet de loi n° 34

9 En 2022, le Distributeur a poursuivi la réalisation des projets majeurs autorisés par la Régie  
10 avant l'adoption du projet de loi n° 34.

### 2.2.1. *Travaux de raccordement du réseau de distribution aux postes satellites du Transporteur*

11 Il s'agit de travaux requis afin de répondre à la croissance de la charge locale, d'assurer la  
12 pérennité des équipements du Transporteur et pour le maintien des actifs du Distributeur. Ils  
13 consistent principalement à préparer les composantes du réseau de distribution pour supporter  
14 une tension de 25 kV, à convertir et raccorder des nouveaux postes et à effectuer les transferts  
15 de charges, en plus de réaliser les travaux connexes.

### 2.2.2. *Projets complétés*

16 Le Distributeur présente son dernier suivi pour les projets de raccordement des postes de  
17 Saint-Georges, Judith-Jasmin, de Charlesbourg et des Patriotes qui ont tous été mis en service  
18 en 2022. Des travaux résiduels à venir pourraient faire légèrement varier le budget total prévu.

### 2.2.3. *Report de la fin des travaux*

19 Le report de la fin des travaux de certains projets est dû principalement à un manque de  
20 capacité qui entraîne une réallocation de la force de travail. En effet, en cours d'année, le  
21 Distributeur réévalue régulièrement la planification de l'ensemble des travaux à réaliser sur  
22 son réseau en fonction des nouvelles réalités, de ses priorités, de l'évolution des besoins du  
23 réseau et de la force de travail totale.